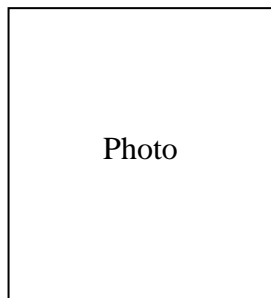


SOVETOURS  
105, Bd d'Angleterre  
B.P. 169  
85004 LA ROCHE-S/YON CEDEX



MATRICULE   
(Cadre réservé à Sovetours)

**ANNEE 2018/2019**

## DEMANDE D'ABONNEMENT CARTE **Bi-Hebdo**

NOM et PRÉNOM de L'ÉLÈVE : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

NOM et PRÉNOM des REPRESENTANTS LEGAUX DE L'ÉLÈVE :  
.....

ADRESSE : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

N° de Téléphone : ..... MAIL : .....

### PARCOURS :

Lieu exact de **montée** : .....

Lieu exact de **descente** : .....

⇒ NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE D'ACCUEIL :  
.....

CLASSE FREQUENTEE EN 2018- 2019 : .....

JOURS D'UTILISATION :  LUNDI Matin  VENDREDI Soir

MODE DE PAIEMENT :  CHEQUE ANNUEL  3 CHEQUES



Cette demande est à retourner dûment complétée et signée à l'adresse suivante :  
**SOVETOURS B.P. 169 - 85004 LA ROCHE-S/YON CEDEX**

DATE : ..... SIGNATURE du Représentant Légal

### PARTIE A CONSERVER PAR LA FAMILLE

#### DEMANDE D'ABONNEMENT CARTE Bi-Hebdo

NOM : .....

PRENOM : .....

1 – Le titre de transport est strictement personnel. Il doit être présenté à chaque voyage au conducteur et à tous contrôles.

2 – En l'absence de titre de transport, l'abonné doit acquitter sa place au tarif plein. A défaut, l'accès au véhicule lui sera interdit. L'abonné qui a perdu son titre de transport doit solliciter un duplicata au siège social, en joignant à sa demande, une enveloppe timbrée à son nom et adresse et, la somme de 10,00 € pour frais d'établissement.

3 – Tout souscripteur d'un **abonnement Annuel Bi-Hebdo**, bénéficiant d'un tarif préférentiel s'engage à **acquitter** le montant total annuel, sans pouvoir prétendre à **aucun remboursement** dans le cas de non utilisation des services de transports quel que soit le motif. Seules sont prises en compte des résiliations pour changement de domicile.

4 – **Pour tout abonnement interrompu, sur simple retour de la carte en cours de validité, les voyages écoulés seront recalculés sur la base du plein tarif et des frais d'annulation à hauteur de 15,00 euros vous seront demandés.**

5 – Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à votre gare routière :

FONTENAY LE COMTE/LUCON : 02.51.69.46.44

LA ROCHE SUR YON - PEM : 02.51.24.90.98

LES SABLES D'OLONNE : 02.51.95.18.71

ST JEAN DE MONTS : 02.51.58.28.51

6 – Toute altération, falsification ou utilisation abusive entraînerait le retrait du titre de transport, sans préjudice des amendes et poursuites encourues.